

N/réf : SW/AR

Procès-Verbal de la 350^{ème} séance de l'Assemblée d'Ecole du vendredi 31 mai 2024

Présences Adrian Woyke, E
Antoine Hoffmann, CI
Baptiste Lecoeur, E
Consuelo Antille, CAT
Emad Oveisi, CI
Franz-Josef Haug, Ens
Frédéric Dreyer, CAT
Lena Vogel, E
Marcia Gouffon, CAT
Marco Picasso, Ens
Maria Sivers, CI
Marta Divall, CAT
Nicola Spoletini, E
Pamina Winkler, CI

Kristin Becker, Déléguée des 2 AE au CEPF
Sabrina Wuilleret, Assistante administrative AE

Excusé·es Aleksandra Radenovic, Ens
Sandrine Gerber, Ens

Absent Frédéric Rauss, Mediacom

Ordre du jour

Membres AE; la séance débute à 12h00

- Accueil
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du PV de la 349^{ème} séance
- Discussion avec notre Déléguée au CEPF
- Communications du Bureau de l'AE
- Consultations
- Divers et propositions du jour

Membres AE et Invitées (12.45-14.15)

- 12:45 - 13:15 – Échange avec Françoise Bommensatt, vice-présidente pour les Finances
 - 13:15 - 14:15 – Echange avec Nina Eggert, conseillère aux relations institutionnelles (P-SG)
-

1. Accueil

Séance en hybride ouverte à 12h15 par Pamina Winkler VP Présidente de l'AE.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. Validation du PV de la séance 349

Le PV est adopté par l'ensemble des membres présents.

4. Discussion avec notre Déléguée au CEPF

Budget

Yesterday, the National Council decided to give the ETH Domain 100 million more than the Federal Council for the period 2025-2028, meaning that the Domain would have a growth rate of 1.7 % instead of 1.6 %. It also decided to triple the tuition fees for foreign students. Both proposals will now go to the Council of States.

ETH Board meeting on 22/23 May 2024

Student Fees

The increase in tuition fees was discussed, the ETH Board decided not to propose a variant but to wait for the discussion in the political arena. A proposal for a small increase for all and a slightly higher increase for foreign students could be risky in that the result could be a tripling of fees for foreign students and an increase for Swiss students as well. VSETH, together with UNES and AGEPoly, are coordinating their actions and are in contact with many members of parliament.

Europe

Negotiations between Switzerland and the EU on the Bilateral Agreements III have begun. The transitional arrangement for 2024 regarding Horizon Europe has thus come into force: researchers in Switzerland can now participate in the calls for proposals for the ERC Advanced Grants 2024. If sufficient progress has been made in the negotiations on the Bilateral Agreements III by the summer and the Specific Agreement for Switzerland's association with the EU programs has been initiated, the transitional solution can be extended to the calls for proposals for the 2025 work programs. These will begin in July 2024.

SERI is considering an association with Erasmus+ from 2026, but the funding has not yet been clarified.

On 1 May, the Federal Council decided not to participate in Copernicus, a satellite-based earth observation program of the European Union, until 2027, which is greatly regretted by many researchers in the ETH Domain.

EPFL Cap Bachelor

A first reading took place of the demand of EPFL to the ETH Board regarding the admission restriction for students with a foreign educational background. A maximum of 3,000 students would be admitted in the first year of the Bachelor's degree, all holders of a Swiss Matura and those repeating the year, and foreign students who would be selected on the basis of their grades (GPA, Grade Point Average) using an algorithm that is currently being developed. This should reduce the number of foreign students by around 20 %. Now there will be a consultation of the offices and an internal hearing in the other institutions of the ETH Domain, a 2nd reading and decision will be in September. The situation at ETH is not quite the same as at EPFL (less foreigners in the Bachelor's program), so the model would not be suitable for ETH.

Gender Monitoring & Reporting

Have been acknowledged by the ETH Board, there has been an important increase in the number of professors in particular, figures are available on the website of the Equal Opportunity Office (interactive).

5. Communication du Bureau AE

- Elections - Publication des listes / Comparaison avec la dernière période électorale 2022 : +31 candidats (30%) et un nombre exceptionnel d'inscriptions du CAT pour l'AE - peu d'inscriptions au conseil de faculté IC.
- Dialog (réunion le 11.06.2024) : rencontre des 2 Assemblées d'école le 28.05 à Bern.
 - Transversal topic
How to preserve or increase the quality of ETH and EPFL and attract the best, despite worsening conditions?
 - EPFL topic

In the situation of reduced resources, how can we address the long-neglected and costly maintenance and renovation of EPFLs aging infrastructure and scientific equipment? What strategies can we implement to plan for these costs internally, ensuring our buildings and equipment meet current research and teaching needs and improve energy efficiency?

Slides in preparation.

- Mise à jour réunion avec Claudia Noth (DRH) concernant la création d'un comité du personnel : la Direction a approuvé la création d'une commission du personnel. Les discussions sont en cours pour la mise en place. Prochain rdv entre 3 membres de l'AE et la DRH le 06.06 pour un retour de la DIR sur certaines propositions.
- Mise à jour de la réunion du RESCO (15.05) : votation on the 3 questions
 - We were allowed to abstain – debated that abstention is not the same as without opinion
 - Committee supported 1 and decided that for 2 and 3, new directions needs to decide
 1. L'EPFL doit-elle soutenir les prix des menus ?
 2. L'EPFL doit-elle augmenter son niveau d'accueil et de service pour accompagner la croissance de la population ?
 3. L'EPFL doit-elle internaliser sa restauration ?

6. Consultations

- Plan stratégique et de développement de l'EPFL 2025-2028
GT : **Marco** - Antoine H. - Nicola - Frédéric (Deadline 22.04.2024-postponed)
- Stratégie pour la diversité, l'égalité et l'inclusion 2025–2028 du CEPF
GT : Baptiste – Frédéric – Pamina – **Aleksandra** (Deadline 25.06.2024)
- Règlement sur le stationnement et le parking à l'EPFL – LEX 7.5.1
GT : Consuelo – **Sandrine** – Emad – Lena (Deadline 03.07.2024)
- Ordonnance de la Direction de l'EPFL sur la formation continue et la formation approfondie à l'EPFL
GT : Sandrine – **Pamina** – Marcia (Deadline 24.06.2024)
- Directive relative aux professeurs invités et hôtes académiques – LEX 4.2.5
GT : Marcia – **Pamina** – Sandrine (Deadline 27.06.2024)
- Ordonnance concernant la limitation des admissions à l'EPFL
GT : Emad – Nicola – Marta (Deadline 20.08.2024)

7. Divers et propositions du jour

N/A

8. Rencontre avec Françoise Bommensatt, Vice-Présidente pour les Finances / Walther Bertold, Chef du service de comptabilité / Olivier Colomb, Programme Management Officer

- 1) L'objectif de cette brève rencontre était d'ouvrir une communication au sujet de la consultation LEX 5.4.1 et savoir ce que la VPF pourrait mettre en place, par rapport à l'expérience passée et l'implémentation de prochaines consultations.
- 2) C'était également l'occasion pour la VPF de présenter le programme Nexus et expliquer le projet d'implémentation.

La présentation de Nexus et les réponses de la VPF aux diverses remarques et questions de l'AE sont regroupées dans le support Powerpoint de la VPF, en pièce jointe.

- 1) Voici les remarques/explications détaillées transmises par des membres de l'AE par rapport à la LEX 5.4.1:

1. Le changement dans la LEX 5.4.1 concernant l'utilisation des cartes de crédit, plus particulièrement le fait de souhaiter (forcer) à attribuer des cartes de crédit individuelles aux collaborateurs (doct, post-doct..) par le biais des restrictions d'utilisation des cartes de crédit d'achat (labo) pose de problèmes.

Dans l'article 2, il est mentionné que les responsables d'unité **peuvent** octroyer une CCI... donc pas une obligation :

Article 2 Principes régissant les cartes de crédit individuelles

¹ Les cartes de crédit individuelles sont mises à disposition des responsables d'unité¹ ainsi que des personnes voyageant régulièrement.

² Les responsables d'unité peuvent octroyer une carte de crédit individuelle à toute personne de leur unité voyageant régulièrement et qui est au bénéfice d'un contrat de travail de l'EPFL avec un taux d'activité de 50% ou plus.

Toutefois, lorsque l'on examine l'annexe 1, l'utilisation de la CCA, avec ses interdictions, oblige les voyageurs d'avoir une CCI vu que cette carte est considérée comme un moyen de paiement « usuel » pour tout ce qui a trait aux voyages.

Annexe 1 : Tableau des canaux d'achat et des moyens de paiement (1.2.2024)

Dépenses		Canaux d'achat	Moyens de paiement				
		Canal d'achat obligatoire ou privilégié	Airplus	Facture	CCI	CCA	Privé
Frais de voyage, frais de repas et frais de représentation	1. Billet d'avion ⁸	Agence voyage					
	2. Transports publics CH ⁹	Webshop CFF					
	3. Transports publics à l'étranger	Guichet tl EPFL, Webshop CFF					
	4. Hôtel	Agence voyage					
	5. Airbnb						
	6. Voiture de location en CH	Agence voyage					
	7. Voiture location étranger	Agence voyage					
	8. Mobility	Mobility					
	9. Doc. de voyage (visas)	CIBTvisas					
	10. Assurances de voyages	Agence voyage					
	11. Frais de repas ¹⁰						
	12. Frais de représentation ¹¹						
	13. Inscription conférence ¹²						
	14. Cadeaux pour collègues						

	Moyen de paiement usuel
	Moyen de paiement officiel inexistant
	Moyen de paiement pour les invités seulement
	Moyen de paiement en cas d'absence d'une alternative
	Moyen de paiement interdit

Lorsque les collaborateurs voyagent pour participer à des conférences par exemple, souvent des hôtels sont proposés dans ce cadre... et on ne pourra plus réserver et payer avec la carte de crédit du labo. Le paiement par leurs propres moyens (seulement en *cas d'absence alternative*) n'est pas opportun étant donné qu'il s'agit de voyages professionnels et pas tous les collaborateurs voyageurs ont une carte de crédit personnelle.

De même, cela se répercute sur les **invités** ... lorsqu'on organise leur venue, les restrictions de l'utilisation de la CCA entraînera qu'ils devront payer en avance leurs frais, pour se faire rembourser seulement par la suite.

Le coût de la vie en Suisse est très haut pour la plupart des personnes (doct, post-docs par exemple) venant d'autres pays. Avec les restrictions de la CCA, quelles alternatives ?

Actuellement, par le GT Admin, cette situation est souvent au centre des discussions ; les admins vont-elles être entendues ?

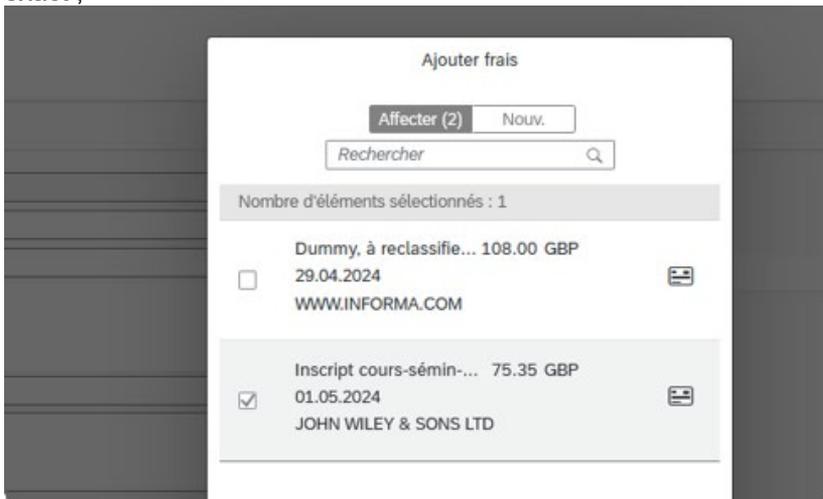
2. La responsabilité de tout ceci est attribuée aux admins, avec toutes ces contraintes :

Article 5 Rôles et responsabilités relatifs à la carte de crédit d'achat

- 1 La ou le responsable d'unité nomme une ou un gestionnaire de carte de crédit d'achat et une remplaçante ou un remplaçant et définit les instructions d'application et les responsabilités garantissant le respect des règles définies dans cette directive au sein de son unité. La ou le gestionnaire d'unité revêt en principe le rôle de gestionnaire de carte de crédit d'achat.
- 2 La ou le gestionnaire de carte de crédit d'achat, ou sa remplaçante ou son remplaçant, assume les tâches et les responsabilités suivantes :
 - a. Effectuer l'ensemble des achats autorisés selon les principes définis à l'annexe 1 de la présente directive ;
 - b. S'assurer que la carte de crédit d'achat soit conservée en un lieu sécurisé et ne soit accessible qu'aux personnes autorisées qui sont en principe la ou le gestionnaire de carte de crédit d'achat ou sa remplaçante ou son remplaçant ;
 - c. Régler directement les transactions litigieuses ; en cas de contestation d'un montant ou d'une transaction, compléter le formulaire de contestation⁴ et l'envoyer à l'émetteur de carte de crédit dans les délais prévus ;
 - d. Dans les 20 jours dès réception dans Sésame, assigner les informations comptables nécessaires à chaque position du décompte mensuel (facture) et valider le décompte ;
 - e. Documenter chaque transaction d'achat à l'aide d'un justificatif⁵ et regrouper tous les justificatifs dans un seul fichier⁶ à joindre à la pièce comptable ; si un document justificatif était manquant, le mentionner clairement en insérant un commentaire ;

L'attribution de cartes de crédit individuelles aux responsables d'unité est certes appréciée. Il est important de relever que le nouveau système a considérablement amplifié le « traitement » des dépenses pour les admins. Chaque « écriture » de la carte de crédit individuelle doit être traitée :

- vérifier que le CB est correct selon la dépense, faute de quoi il faut « modifier » pour ensuite attribuer le CB exact ;



- les justificatifs : upload de chaque fichier respectif à la dépense. Si le justificatif reçu est en mode « photo », il faut le traiter pour convertir en pdf ; si la « taille » du fichier pdf trop grande, le fichier doit subir une conversion pour être allégé.

La question est : combien d'utilisateurs de la carte de crédit individuelle rentrent leurs justificatifs directement dans le système et combien attribuent totalement leur traitement aux admins ?

Pour rappel : dans l'ancien système de frais de voyage professionnel... lorsqu'on créait une ndf, tout y figurait et regroupé (ex. : une écriture pour les frais de repas de midi qui rassemble le tout ; avec le nouveau système, une dépense, une écriture) or qu'aujourd'hui cela s'est bien démultiplié.

4. La thématique touche un très grand nombre de personnes au sein de l'école – surtout les responsables d'unité – ont-ils été consultés ? que pensent-ils au sujet d'attribuer des cartes de crédit individuelle aux membres de leur unité ?

5. Agence Kuoni a dû recourir à de l'aide avec des collaborateurs de Lugano et Zurich étant donné le manque de personnel pour répondre rapidement aux demandes ; résultat : insatisfaction générale et augmentation des prix de billet par temps de coupure de budget.

Cher client,

Nous accusons réception de votre courriel électronique et vous en remercions.

En raison de l'implémentation récente de Kuoni BT à l'EPFL et d'une concentration très élevée de demandes, nous avons actuellement des temps plus longs dans la réponse aux courriels.

Afin de traiter vos demandes dans les meilleurs délais, l'équipe dédiée à l'EPFL sera renforcée et soutenue dès mi-mars par des agents expérimentés de Kuoni Business Travel depuis nos bureaux de Zurich et de Lugano.

L'équipe répondra à vos demandes aussi rapidement que possible et traitera temporairement toutes les demandes en fonction de la date de départ ou de l'urgence, afin de garantir les départs les plus proches.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous nous excusons sincèrement pour la gêne occasionnée.

Nos horaires d'ouverture :

Téléphone et email : du lundi au vendredi de 08h30 à 18h00 (sauf jours fériés)

Sur le campus – Maison de la mobilité (BI.Ao.432) : du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 13h30 à 17h00 (sauf jours fériés).

En cas d'urgence, notamment pendant le voyage et en dehors des heures d'ouverture du bureau à l'EPFL, votre appel sera automatiquement dévié vers notre service 24H payant – CHF 80 par appel/contact.

Ce service peut également être joint par email : kuonilausanne@afterhours.travel

ou via le formulaire: <https://afterhours.travel/trf/KLJ82P>

A l'avenir, comment cela sera géré vu que l'agence Kuoni est également le « moyen » de réservation des hôtels ?

6. Il a été annoncé qu'un outil style plateforme "booking" serait mis à disposition en mars 2024 ; quand est-ce que cela sera opérationnel ? qu'offrira exactement cette plateforme ? les voyageurs pourront acheter directement leurs billets d'avion ? hébergement compris ?

7. Billets de train : jusqu'à présent, en achetant sur la plateforme interne CFF, on recevait systématiquement le rabais de 10% en retour sur notre fonds financier... avec la carte crédit individuelle, pour l'instant, ce rabais n'est pas restitué aux unités... Quelle est la destination de cet argent ? Est-ce que ce sera retournée, par la suite, aux unités ?



Formulaire d'acceptation de la Directive sur l'utilisation des cartes de crédit EPFL

Les détenteurs d'une carte de crédit individuelle EPFL sont invités à utiliser une nouvelle plateforme d'achats de billets CFF, donnant notamment accès aux billets CFF dégriffés. Cette possibilité sera prochainement étendue à l'ensemble des collaborateurs de l'EPFL. L'utilisation de la plateforme se fait aux conditions suivantes :

- Achat des billets CFF possible sur **smartphone uniquement**, pour le **trafic ordinaire suisse uniquement** ;
- **Durant cette phase pilote le rabais CFF récolté centralement n'est pas reversé aux unités, pour des raisons purement techniques ;**
- Le billet CFF est payé par la carte de crédit individuelle EPFL et le décompte est effectué dans la nouvelle application notes de frais. Si un billet privé est acheté par inadvertance sur la carte EPFL, la partie privée doit être déduite directement dans l'application notes de frais.

8. A la suite du mailing du 22 avril dernier (VPF), y a-t-il des nouvelles concernant la configuration des nouvelles cartes de crédit ? en effet, lors de la réservation d'un hôtel en France, il faut appeler viseca, récupérer le "code d'accès" à Service Now, donner les informations et attendre libération pour enfin conclure l'affaire.. temps précieux perdu pour chaque transaction employant le système de sécurité.



Vice-présidence
pour les finances

Chères et chers collègues,

Nous avons été informés vendredi dernier par notre fournisseur d'un problème de configuration de vos nouvelles cartes de crédit d'achat.

Afin de limiter les désagréments pour les utilisatrices et utilisateurs, nous nous sommes immédiatement assurés que vos anciennes cartes de crédit d'achat restent pleinement fonctionnelles et que vous pouvez continuer à effectuer vos achats sans interruption avec celles-ci.

Nous avons adressé ce problème au plus haut niveau de priorité afin de le résoudre en collaboration de notre fournisseur dans les meilleurs délais.

Nous ne manquerons de vous tenir informés rapidement de l'évolution et de la résolution de cet incident.

Nous regrettons les inconvénients créés par cette situation imprévue et nous vous remercions pour votre compréhension et votre patience.

2) Nexus : quelques rajouts à la présentation annexée :

- L'Assemblée d'Ecole confirme sa volonté d'être informée régulièrement des avancées et impacts du programme NEXUS de refonte des systèmes et processus de gestion financière et de ressources humaines jusqu'à son déploiement en 2026.
- Une information régulière, tous les 2 mois, sur la même fréquence que la tenue du Comité de Pilotage du programme est proposée. Elle sera confirmée par l'AE après la mise en place des nouveaux membres de l'AE.
- Sur le même principe, un partage d'informations structuré pourrait être mis en place entre le GT-Admin et l'AE dont certains de ses membres sont également membres du GT-Admin.
- Enfin, nous clarifierons dans les prochaines semaines le format pour échanger efficacement avec l'APEL.

10. Echange avec Nina Eggert, Conseillère aux relations institutionnelles (P-SG)

Summary of Q/R:

- Que faut-il au Parlement pour le convaincre d'investir plus dans la recherche et l'enseignement ? quels arguments ?

NE : Ces dernières années, le Parlement a largement soutenu la recherche et l'innovation et nous avons vu nos budgets croître régulièrement.

Suite à la crise du Covid et la guerre en Ukraine, les finances de la Confédération sont sous pression. Le menace d'un déficit structurel et le frein à l'endettement l'oblige à diminuer les dépenses. Le domaine de la formation, recherche et innovation (FRI) faisant partie des dépenses non liées (non liées à une loi) au même titre que l'agriculture, la défense et l'aide au développement, ces sont les premiers domaines à être touché en cas de coupes budgétaires.

Un autre aspect contextuel important sont les réserves. Selon de nombreux parlementaires, nous avons trop de réserves, et nous devons d'abord puiser dans celles-ci. La position du Département fédéral des finances allant dans le même sens est un obstacle supplémentaire pour obtenir des financements plus importants.

Les parlementaires veulent voir le retour sur investissement du domaine des EPF et les arguments varient selon l'interlocuteur et le parti politique auquel nous nous adressons.

De manière très simplifiée, l'aile droite du parlement sera intéressée à notre contribution à l'innovation, à la création de start-up, à la formation de talents dont l'industrie besoin, c'est-à-

dire à notre contribution à la place économique suisse et à sa compétitivité. Pour la gauche l'accès à la formation pour tous, la création d'emplois sont des sujets importants.

Quelques messages clés :

- La recherche et la formation contribuent à la prospérité de la Suisse
 - Une Suisse forte a besoin d'un domaine des EPF fort
 - Le Domaine des EPF contribue aux solutions aux grands défis contemporains de la Suisse (par ex : digitalisation, approvisionnement énergétique)
- Qui peut intervenir auprès des parlementaires pour faire comprendre les besoins de la recherche et de l'enseignement ? l'agriculture est très forte en lobbying, mais le monde académique n'a pas autant de connexions avec les politiciens. Quel est votre regard à ce sujet ?

NE : Le monde académique est très bien connecté aux politiciens, mais il n'est pas aussi bien représenté au Parlement que le sont les agriculteurs. Au Conseil national, 10% des parlementaires sont agriculteurs alors qu'ils ne représentent que 2,5 % des emplois en Suisse. Le monde académique n'a presque pas de représentant au Parlement.

Afin d'augmenter notre poids nous nous coordonnons avec des organisations faitières issues de l'économie, en particulier dans les branches avec lesquelles nous collaborons et pour lesquels nous formons les talents (economiesuisse, scienceindustries, swissmem etc).

Nous sommes une institution publique, financée par la Confédération, et il n'est pas toujours bien vu que nous fassions du lobbying. Nous devons donc trouver un équilibre entre la défense de nos intérêts, tout en gardant une certaine cohérence avec notre propriétaire qui est la Confédération.

Notre connexion et poids au parlement seront de plus en plus important. La situation financière de la Confédération sera difficile pour les années à venir, et des débats importants ont lieu sur le coût de la recherche et la formation, le retour sur investissement, l'académisation de la formation. Les investissements dans le Domaine FRI ne vont plus de soi, comme ils pouvaient l'être par le passé, nous devons montrer notre contribution et de plus en plus rendre des comptes à ceux qui nous financent.

- Pourriez-vous s.v.p en quelques mots décrire votre rôle au sein de l'EPFL et votre lien au Parlement ?

NE : Je suis en charge des relations institutionnelles au sein du Secrétariat général. Je m'occupe des relations avec le Parlement, l'administration fédérale et les cantons dans lesquels nous avons des campus associés.

Au niveau fédéral, je réponds aux questions des parlementaires sur nos activités et les informe aussi de manière proactive (par exemple chiffres sur l'impact économique, les effets de la non-association à Horizon Europe) et entretien des relations de confiance avec eux et nous nous tenons informés mutuellement des discussions.

Je travaille également avec l'administration fédérale que je mets en contact avec nos chercheurs quand les offices peuvent avoir besoin de notre expertise (par exemple OFS et collaboration avec SDSC et Extension school pour la mise en place et le développement de data science et AI)

Au niveau cantonal, je suis en contact avec les exécutifs en charge du campus (en général les départements de l'économie) et en charge des projets stratégiques en lien avec les campus associés.

Finalement, je conseille le SG et le Président sur les questions institutionnelles et politiques.

- Nous avons eu vent d'intéressantes discussions entre des étudiant-x-es et Samuel Bendahan, qui a judicieusement conseillé d'approcher en priorité les politicien-x-es généralement défavorables aux EPFs (~UDC) pour faire du "lobbying". Comment voyez-vous cette tactique ? Est-ce votre approche aussi ? J'aimerais par exemple évoquer le cas du Prof. Claude Nicollier qui pourrait [établir un lien entre l'armée et les EPFs](#). Dans ce sens, il y a aussi [La Société des Officiers et Militaires du campus universitaire de Lausanne](#).

NE : Il est important de parler à tous les partis politiques que ceux-ci nous soutiennent ou pas. Ceux qui nous sont favorables ont besoin d'arguments pour nous soutenir, que nous pouvons leur fournir. Il est également important d'écouter ceux qui nous sont défavorables pour en comprendre les raisons, qui sont également légitimes. Cette tactique est nécessaire, en particulier dans un système de consensus. Nous échangeons régulièrement avec tous les partis politiques.

Par contre, je ne comprends pas la question sur Nicollier et la Société des Officiers et Militaires

- As clearly stated recently the mission of EPFL is teaching, research and innovation. The EPFL research community is particularly international and has active collaborations over the world. Also, any sort of partisan demonstrations are not allowed at EPFL. Despite this claim for neutrality of EPFL, the treatment of conflicts appears to be not always the same as for example regarding the conflict in the middle east vs russia-ukraine. Therefore, is there any lex or agreement/guideline how political matters are treated at the level of EPFL vis-a-vis its international community and the government/parliament/Bern?

NE: From an institutional point of view, the rule is that EPFL only takes position on political matters related to its core business that is education, research and innovation. For example, on the European issue, we always stated that we need to be associated to Horizon Europe as soon as possible. But we never took position on how Switzerland should handle its relations with the EU (whether through a framework agreement, bilateral agreements or any other type of agreement).

As far as international relations and EPFL's position towards conflicts are concerned, as stated by the President on Friday, we are bound by the position of our owner, the Confederation.

Fin de séance à 14h15.